

apporta l'ordre d'attendre des instructions ultérieures pour faire embarquer les troupes : ce n'a été qu'à ce moment que l'armée & la flotte ont soupçonné, que la paix pourroit bien ne pas être éloignée. M^r. le comte d'Estaing avoit pris un soin tout particulier de l'armement du vaisseau, le Majestueux, qu'il devoit monter : il lui faisoit porter 132 canons, sans que cette formidable artillerie nuisît à la légèreté de sa marche : il avoit pris dans ce dessein quelques canons de bronze de 48, appartenant au Roïal-Louis. M^r. de Beauffet, chef-d'escadre, commandant ce dernier vaisseau, témoigna du mécontentement à ce sujet & désobéit formellement aux ordres du général, qui, d'après les ordonnances du Roi, vouloit placer à bord du Roïal-Louis des officiers auxiliaires : sur le refus, que M^r. de Beauffet fit de les recevoir, M^r. le comte d'Estaing le démontra & donna le commandement de ce vaisseau à son capitaine de pavillon. M^r. de Beauffet est en route pour Paris, où il s'est fait précéder par son neveu. „

“ Cette affaire n'est pas la seule, qui s'est élevée ici dans le corps de la marine françoise. Un des nouveaux réglemens en date du 20 Octobre 1782, aiant introduit dans ce corps de nouveaux officiers, sous la dénomination de capitaines & lieutenans d'équipage, les enseignes de vaisseau ont adressé hier à M^r. le comte de la Motte-Piquet une lettre, conçue en ces termes. „